

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ANDY AFRICA »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY ANGRE -
OPERA NON LOIN DE LA STATION PETROCI , LOT : 1029
, ILOT : 102 , 25 BP 1593 ABIDJAN 25, Lot 1029, Ilot
102

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/09/2023, et enregistrés au CEPICI le 18/09/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ANDY AFRICA »

Objet :

- Confection et vente de vêtements
- Communication, EDITION, PUBLICITE
- IMPORT & EXPORT DE PRODUITS AFRICAINS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY ANGRE -
OPERA NON LOIN DE LA STATION PETROCI , LOT : 1029
, ILOT : 102 , 25 BP 1593 ABIDJAN 25, Lot 1029, Ilot
102

Dirigeant(s) M ABISSA YAO SYLVAIN ANDERSON
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-05763 du 02/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°70490/GTCA/RC/2023 du 02/10/2023

